

Lapeyrouse



*informations
municipales*



Passage du Paris-Nice
le 6 mars 2018

Concentration des
campings-car
les 4, 5 et 6 mai 2018



Rallye des Princesses
le 6 juin au camping

MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

1918-2018. Nous avons commémoré le 11 novembre dernier les 100 ans de l'Armistice de la grande guerre de 14-18.

Que de joie retrouvée ce 11 novembre 1918, la fin d'atroces combats, de souffrances insupportables pour de jeunes hommes plein de vie qui allèrent au combat en 1914 avec l'espérance d'une récupération rapide des territoires perdus en 1870 Alsace Lorraine.

Beaucoup, pour ne pas dire tous, avaient la République chevillée au corps après des années scolaires où l'on apprenait ce qu'était la patrie et d'avoir l'esprit de Liberté, d'Égalité, et de Fraternité, les trois mots étant inscrits aux façades des écoles de Jules Ferry qui venaient juste d'être construites.

Lutter contre l'empire allemand et son Kaiser laisse des traces qui vont peiner à s'effacer. Il fallut attendre la réconciliation De Gaulle Adenauer en septembre 1962 et la construction européenne pour y parvenir, espérons-le à jamais, si ce mot a un sens.

Horreur vécue de l'emploi du gaz dans les combats avant que l'on ne l'utilise à grande échelle dans des chambres d'extermination quelques vingt ans après. Pourtant, c'était la « der des ders » ? !!!

Des millions de morts pour lutter contre la barbarie mais tout cela est du passé, n'est-ce pas ?

Rien n'est jamais donné, la paix est toujours fragile, alors cultivons au quotidien cet esprit fécond de la République que l'on appelle au début Fraternité et que l'on nomme maintenant Solidarité. Ne laissons quiconque au bord du chemin, abandonné avec nul espoir à l'horizon... Une France riche ne peut avoir autant de pauvres et d'abandons.

Partager vraiment est urgent si l'on ne veut pas revivre une explosion comparable à celle de 1789. Le vivre ensemble est une nécessité. Les croyances et les dogmatismes ainsi que les petits intérêts particuliers, même si ce n'est pas la mode, doivent s'effacer devant l'intérêt général.

L'intelligence et la compétence sont nécessaires, nous les avons. Alors maintenant, de la volonté et du courage : faisons plier les égoïsmes de ceux qui n'ont pas compris. Ne donnons pas vie au sophisme et à sa forme actuelle le populisme démagogue.

Votre maire vous souhaite une bonne année 2019 de solidarité et de partage. Bâtissons ensemble notre avenir commun.

Jean MICHEL
Maire
Membre Honoraire de l'Assemblée Nationale



2018

Population : 577 hab.

Canton SAINT-ELOY
Arrondissement RIOM
Département PUY DE DÔME

REVUE D'INFORMATION MUNICIPALE

Diffusée gratuitement

Rédaction – Documentation
Diffusion

Mairie de LAPEYROUSE
Téléphone 04-73-52-00-79
Télécopie 04-73-52-03-89

Agence Postale
Téléphone 04-73-52-17-42
Ouverture du lundi au
samedi matin compris
de 8h30 à 12h

Courrier électronique
MAIRIE-LAPEYROUSE63@wanadoo.fr

Site Internet :
<http://63lapeyrouse.free.fr>
<http://campinglesmarins.fr>

Jours d'ouverture

LUNDI]	8 h 30 à 12 h 14 h à 17 h
MARDI		
JEUDI		
VENDREDI		
SAMEDI]	8 h 30 à 12 h 14 h à 16 h 30

SOMMAIRE

MOT DU MAIRE

BUDGET

RÉALISATIONS

PROJETS

ACTUALITÉS 2018

L'ÉCOLE PUBLIQUE

FOYER LAÏC

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

LA CLÉ DES CHAMPS

COMITÉ DES FÊTES

UNION SPORTIVE DE LAPEYROUSE

SOCIÉTÉ DE CHASSE

LA LAPEYROUSIENNE

**AMICALE DES ANCIENS DE
LAPEYROUSE-BUXIÈRES**

CATM-PG

ADRA 63

FESTIVITÉS

NOUVEAUX ARRIVANTS

ÉTAT CIVIL

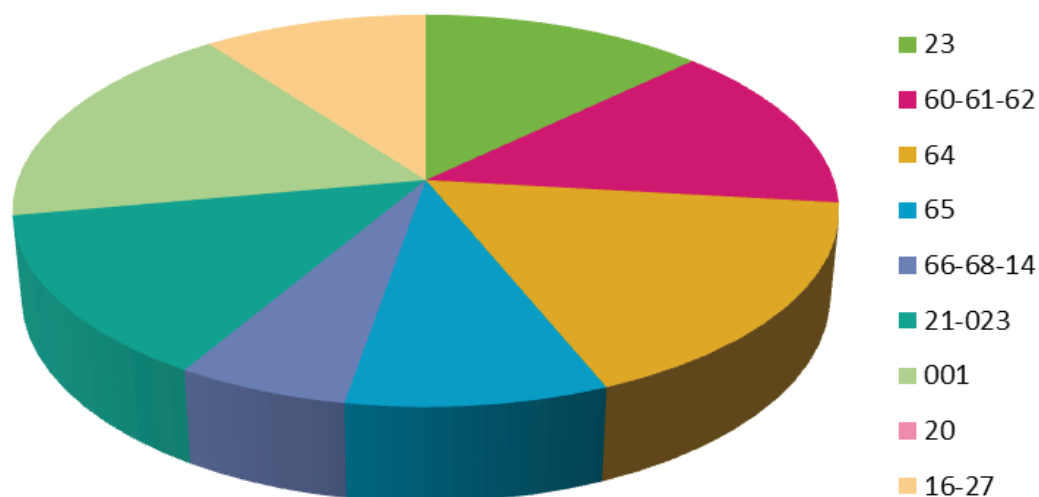
Dépenses

FONCTIONNEMENT

N° Compte	DÉPENSES	MONTANT	RÉPARTITION
60	FOURNITURES (scolaires, de bureau, eau, électricité, combustibles, carburants, petit matériel, fournitures de voirie ...)	81 000 €	11,37 %
61	SERVICES EXTERIEURS (location hangar, cuve gaz, entretien bâtiments, voirie, matériel, assurances...)	63 900 €	8,97 %
62	AUTRES SERVICES (indemnité comptable, fêtes et cérémonies, publications, transports scolaires, timbres, téléphone, impôts...)	34 918 €	4,90 %
64	FRAIS DE PERSONNEL (titulaires, intervenants, contrats avenir ...) charges sociales	219 000 €	30,74 %
65	AUTRES CHARGES (indemnités élus, SDIS, SIV Menat, SIEG, SMADC, EPF-Smaf, Mission Locale, subventions...)	114 373 €	16,06 %
66-68-14	CHARGES FINANCIERES ET CHARGES EXCEPTIONNELLES	75 359 €	10,58 %
023	VIREMENT A SECTION INVESTISSEMENT	123 800 €	17,38 %

INVESTISSEMENT

N° Compte	DÉPENSES	MONTANT	RÉPARTITION
001	Résultat reporté	227 671 €	39,48 %
20	Etudes		
21	Immobilisations corporelles (porte garage, pédalos, barque, baignoire, débroussailleuse...)	51 300 €	8,90 %
23	Travaux bâtiments camping	166 112 €	28,80 %
16	Remboursement emprunts	122 000 €	21,16 %
27	Remboursement EPF-Smaf	9 600 €	1,66 %



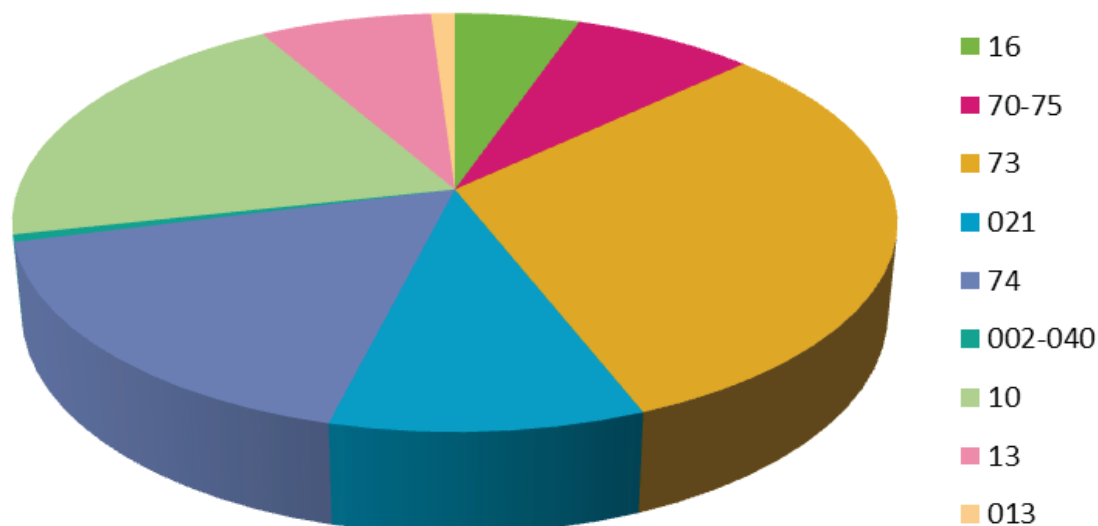
Recettes

FONCTIONNEMENT

N° Compte	RECETTES	MONTANT	RÉPARTITION
70	PRODUITS DIVERS (concessions cimetièrè, photocopies, tennis, vaisselle, bois, RODP, SIAEP, camping, Clé des Champs)	49 000 €	6,88 %
73	IMPOTS ET TAXES (contributions directes, taxe additionnelle aux droits de mutation...)	386 208 €	54,22 %
74	DOTATIONS - SUBVENTIONS	213 282 €	29,94 %
75	AUTRES PRODUITS (locations appartements, salles, ordures ménagères, chalets, bar-buvette)	47 860 €	6,72 %
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	800 €	0,11 %
002	EXCEDENT REPORTE	2 500 €	0,35 %
013	Remboursement sur rémunérations	12 700 €	1,78 %

INVESTISSEMENT

N° Compte	RECETTES	MONTANT	RÉPARTITION
10	DOTATIONS – AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	250 516 €	43,44 %
13	SUBVENTIONS (élevateur, matériel numérique...)	91 565 €	15,88 %
16	EMPRUNTS	66 300 €	11,49 %
001	EXCEDENT REPORTE		
021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	123 800 €	21,47 %
040	OPERATIONS D'ORDRE	4 502 €	0,78 %
024	CESSIONS	40 000 €	6,94 %



SUBVENTIONS

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS OBTENUES PAR LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2018

SUBVENTION DE L'ETAT – LEADER

Equipement numérique école 8 020 €

DETR

Salle d'activités 5 900 €

Aménagement entrée Sud du Bourg 19 000 €

DOTATIONS DE L'ETAT

Une nouvelle fois les dotations de l'Etat aux collectivités ont baissé en 2018

dotations	2016	2017	2018
DGF	135 191 €	127 567 €	127 123 €

La commune a dû faire face à cette baisse des dotations alors que tout augmente, le budget 2018 a été voté sans augmentation des impôts.

RECAPITULATIF DES SUBVENTIONS ALLOUEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AUX SOCIETES POUR L'ANNEE 2018

Association des Parents d'élèves 13 000 €

Coopérative Scolaire + jouets 2 300 €

Union Sportive 1 500 €

Fanfare de Montaigut 470 €

Comité des Fêtes 200 €

Amicale des Anciens Lapeyrouse-Buxières 200 €

Foyer Culturel Laïc 250 €

La Clé des Champs animation 1 000 €

FNDI 200 €

Lutte contre le Cancer 80 €

Société de Chasse 70 €

CATM-PG 130 €

Œuvre des Pupilles 80 €

Bach en Combraille 400 €

Comité de Gestion du Bar-Buvette 4 400 €

IMPOTS

NATURE DES TAXES	MONTANT TOTAL	COMMUNE	SYNDICAT	COMMUNAUTE DE COMMUNES	DEPARTEMENT	REGION	TAXE SPECIALE EQUIPEMENT	TAXES ANNEXES
TAXE HABITATION	114 812	64 711		44 503			598	
TAXE FONCIERE PROP. BATIES	224 971	120 367		11 199	92 673		732	
TAXE ORDURES MENAGERES	79 924		0	79 924				
TAXE FONCIERE PROP. N B	147 569	108 464		3 888			22	35 195
TAXE ADDITIONNELLE FONCIER N B	1 430			1 430				
CFE	17 118			15 073			357	1 688
IFER	10 983			3 546	2 456	4 981		
CVAE	32 607			8 642	7 662	16 303		
TOTAL	629 414	293 542	0	173 205	102 791	21 284	1 709	36 883

Les sommes perçues, tout confondu, région, département, communauté de communes et commune, au niveau communal ont augmenté de 3.94 %, passant de 605 551 € en 2017 à 629 414 € en 2018.

La commune, de son côté, n'a pas modifié ses taux d'imposition qui sont identiques à ceux de 2017, seule la revalorisation des indices a été prise en compte, revalorisation décidée par l'Etat. On s'aperçoit qu'il y a un peu plus de taxe d'habitation et un peu plus de foncier bâti au vu des constructions nouvelles. Les sommes perçues en 2018 s'élèvent donc à 293 542 € pour la part communale alors qu'elles étaient de 286 963 € en 2017. La taxe d'habitation progresse de 5.54 %, le foncier bâti de 1.59 % et le foncier non bâti de 1.20 %.

La redevance ordures ménagères, perçue maintenant par la communauté de communes, s'élève à 79 924 € alors qu'elle était de 78 371 € en 2017 soit une progression de 1.98 %. Les sommes perçues par la communauté de communes sont passées de 78 121 € en 2017 à 173 205 € en 2018 soit une hausse de 121.71 %

La part départementale s'élève à 102 791 € en 2018 au lieu de 101 459 € en 2017, soit une augmentation de 1.31 %, celle de la Région, quant à elle, passe de 21 915 € en 2017 à 21 284 € en 2018, soit une diminution de 2.96 %.

Les taxes annexes sont en très légère baisse et passent de 37 253 € en 2017 à 36 883 € en 2018 soit une diminution de 1.00 %.

CAMPING

D'importants travaux de rénovation ont été entrepris au camping.

C'est ainsi que l'entreprise SOBATI a exécuté sur les six chalets une nouvelle couche de lasure redonnant à ces derniers une nouvelle jeunesse.



Cette même entreprise a exécuté la réfection des peintures dans les sanitaires qui ont retrouvé un état neuf.



Le montant total des travaux s'est élevé à la somme de 17 579 € et ont donné entière satisfaction. Cette entreprise a succédé à l'entreprise DESSEAUVE.

Que celui-ci soit également remercié pour son intervention gratuite dans le cadre de la reprise des petites dégradations constatées dans les locaux de la salle des fêtes. Les Lapeyrousiens et Lapeyrousiennes lui souhaitent une excellente retraite.

Une nouvelle fois, c'est Monsieur Eric GENTY qui a tenu le camping de Lapeyrouse à la satisfaction de la clientèle et de celle de la commune au vu des nombreuses informations données sur le site internet à ce sujet par l'intéressé.

Le conseil municipal a décidé de faire réaliser une évaluation des installations du camping ainsi que la détermination et la limite de la parcelle consacrée à cette activité. Le bornage a été établi par le Cabinet de géomètres-experts de MALICORNE. L'estimation du service des Domaines s'élève à la somme de 354 500 €, il s'agit de l'estimation du fonds de commerce plus les bâtiments se trouvant sur le site, accueil, sanitaires, local vaisselle ainsi que les six chalets construits à partir de 1995. Des visites doivent intervenir par des personnes intéressées.

Le camping vient de voir confirmer son classement aux nouvelles normes en 3 étoiles.

C'est l'entreprise LOPITAUX qui a exécuté la pose de vitres et de grillage très fin afin d'empêcher toute intrusion d'oiseaux quelconques dans les locaux sanitaires. L'intervention s'est chiffrée à la somme de 3 624 € et donne entière satisfaction.

Une baignoire a été remplacée dans un chalet, l'ancienne posée à la création du chalet étant devenue inutilisable.

TRAVAUX DE BATIMENTS

D'importants travaux de bâtiments ont été réalisés au vu des dossiers établis par la commune et le cabinet d'architectes AMEIL tant au multiple rural que dans les locaux de l'ancienne cure mis à la disposition de l'association La Clé des Champs.

Ces travaux, exécutés par la Communauté de Communes, se sont élevés respectivement à la somme de 104 000 € HT pour le multiple rural et à 256 700 € HT pour le local de La Clé des Champs.

Pour le multiple rural, ils concernent la construction d'une nouvelle cuisine ultra moderne nécessaire à notre nouveau chef italien Marco dont la qualité des mets méritait cette mise à disposition d'un outil performant et neuf. Il reste à poser les rideaux sur la véranda pour faire face à la générosité (et nous avons été gâtés cette année) de l'ensoleillement. Tout doit être terminé normalement en cette fin d'année.

Il restera à faire l'inauguration des locaux, la Communauté de Communes et les élus municipaux se félicitant d'ores et déjà de l'accueil qui sera réservé par Fanny et Marco.

Pour la Clé des Champs, la commune avait réalisé en 1980-1981 des travaux d'aménagement de l'ancienne cure qui a vu, dans un premier temps, les anciens venir jouer aux cartes, une salle étant réservée à l'activité du catéchisme, puis, ce sont les employés de la Clé des Champs qui occupèrent avec les jeunes, les adolescents et parfois les adultes les locaux qui nécessitaient, il est important de le

souligner, d'importants travaux pour une remise aux normes indispensable et urgente.

La commune fit donc établir le dossier par le cabinet AMEIL, entre-temps la Communauté de Communes prit la compétence « jeunesse » et bénéficia ainsi du dossier déjà prêt où il n'y avait plus qu'à établir l'appel d'offres et faire le choix des entreprises intervenantes. Le dossier fut suivi pour le Cabinet AMEIL par Monsieur BERTRAND et pour la Communauté de Communes par Monsieur Alain ROBERT, 1^{er} vice-président et Madame Nathalie MARTY, les adjoints de Lapeyrouse assistant avec parfois le Maire aux réunions de chantier.

Les travaux sont d'une grande réussite, la première présidente de l'association La Clé des Champs ne reconnaissait pas les locaux devenus agréables, fonctionnels, adaptés aux activités déployées en direction de la jeunesse.

Tout fut terminé au printemps et l'inauguration eut lieu en présence de Monsieur François BRUNET, président de la Communauté de Communes ainsi que du Maire et des conseillers municipaux de Lapeyrouse.



Le travail sur les extérieurs fut réalisé par les employés communaux et certains aménagements par l'entreprise PERRIN-COLAS, l'ancien garage de la poste ayant été démoli et l'emplacement mis à la disposition de la Clé des Champs. Que tous soient félicités pour la qualité de leur intervention.

Tout était impeccable pour le jour de l'inauguration.

Un nouveau mobilier fut acquis par La Clé des Champs qui bénéficia d'une subvention LEADER de 80 % du montant hors taxes de l'acquisition.

L'association a étendu son activité il y a quelques années à MONTAIGUT-EN-COMBRILLE, ayant été fondée sur les communes de BUXIERES et LAPEYROUSE. Une autre association a été mise en place à SAINT-ELOY-LES-MINES, la Communauté de Communes ayant pris la compétence verse aux associations un montant de l'ordre de cinq cent mille euros par an, ce qui est très important.

De nombreuses activités sont proposées à nos jeunes et moins jeunes qui ont apprécié et apprécient les locaux flambants neufs remis à leur disposition.

La clé des Champs organise également une activité de formation des adultes dans la salle informatique créée à cet effet dans les locaux scolaires avec un matériel neuf de six ordinateurs acquis en 2018 par la commune.

Puisque tout évolue et que la dématérialisation des échanges est à la mode et va devenir obligatoire, merci de vous inscrire auprès de Céline GUILLET pour pouvoir bénéficier de cette formation.

ECOLES

Un programme important d'acquisition a été réalisé pour notre école publique. C'est ainsi qu'à côté des ordinateurs précités ont été acquis différents matériels et notamment un tableau numérique ainsi que douze tablettes, le tout mis à la disposition des élèves de grande section, du cours préparatoire et du cours élémentaire.

Le matériel est installé dans la classe de Madame Ophélie SERRANO (classe ex Madame Pilandon pour les plus anciens). Le montant global des acquisitions s'élève à la somme de 11 794.81 €, la commune a bénéficié d'une subvention LEADER de 80 % programme européen.



Un magnifique tableau numérique

Ce tableau numérique a nécessité la pose de rideaux occultant, c'est l'entreprise MATUSSIÈRE qui doit effectuer les travaux pour un montant de 1 476 €.

La municipalité est très heureuse de mettre à disposition de nos jeunes enfants des installations de qualité, que ce soit au niveau des locaux que du matériel.

RÉALISATIONS

C'est une somme supérieure à 500 000 € qui a été investie, il y a plus de dix ans, dans les locaux de l'école qui a vu rouvrir une troisième classe, ce qui est très rare en milieu rural. Cela a nécessité cette année également l'achat de tables et chaises pour faire face à cette augmentation du nombre d'enfants pour un montant de 1 077 €.

Les employés communaux, de leur côté, interviennent régulièrement à la demande du Maire pour faire face aux menues réparations avec la propreté des cours et locaux par l'intermédiaire de Nicole FAYOL et Alexandra GAUVIN. Que tous soient ici remerciés pour la qualité de leur intervention et leur disponibilité.

ACQUISITION MATERIEL

A côté du matériel acquis pour l'école, il convenait pour notre commune de procéder au renouvellement de la tondeuse qui sert toutes les semaines à la tonte de notre stade mis à disposition de nos équipes dès 1982, tonte exécutée par les employés communaux ainsi que l'arrosage, surtout cette année.



Pascal BLOIS sur la nouvelle tondeuse

L'acquisition est une tondeuse autoportée Kubota permettant le ramassage de la tonte et son dépôt directement dans le camion communal. Pour ce renouvellement, la commune a opté pour une location permettant ainsi d'avoir un matériel performant mis à disposition. Le prix de location est de 1 489 € HT par trimestre sur vingt trimestres. La reprise de l'ancien matériel acquis en 2004 fut effectuée pour le prix de 4 000 €.

De même, la commune a procédé à différentes acquisitions concernant le Centre de Loisirs de La Loge, c'est ainsi que deux pédalos ont été commandés pour le prix de 4 265 € et mis à disposition de la gérante du bar-buvette qui devait encaisser au titre de l'année 2018 un montant supérieur à mille euros.



Des pédalos neufs, un vrai succès

Chaque utilisateur de pédalos a l'obligation de mettre les gilets de sauvetage acquis à cet effet pour un problème de sécurité obligatoire. Merci à Madame Magali ROUBINI, gérante de la buvette pour le sérieux de sa gestion.

De même, une barque pour nourrir les poissons a été acquise, barque d'une grande qualité, état presque neuf ainsi qu'une remorque pour un déplacement sécurisé pour un prix très correct de 350 €. Cette acquisition permettra de déposer, en différents lieux sur le plan d'eau et l'étang d'Augères, l'approvisionnement des poissons.

La commune a procédé à l'achat d'un défibrillateur installé au camping durant les deux mois d'été et à l'extérieur du bâtiment de la Mairie le reste de l'année. Il est à espérer que nous n'ayions pas à nous en servir. Un autre défibrillateur est installé à l'usine de Lapeyrouse.



Le filet pare ballons a été installé au cours de l'année 2018 au stade municipal derrière les buts situés au nord, la commande ayant été effectuée en 2017 pour un coût total de 864 €. Merci à Dominique ANDRIVON et son équipe d'avoir procédé à sa mise en place.

Les employés communaux avaient besoin d'une nouvelle débroussailleuse acquise

après des Etablissements Sauvanet pour le prix de 769 €.

PERSONNEL COMMUNAL

Cette année 2018 a vu le départ à la retraite de notre employé communal entré au service de nos concitoyens en 1984, il s'agit de Monsieur Pascal PERRIN.

La cérémonie du départ à la retraite de l'intéressé a été organisée dans le cadre de la remise des médailles à certains élus et employés communaux.

Le maire devait retracer le parcours de l'intéressé et le féliciter pour la qualité du travail accompli par tous les temps et surtout lorsqu'il faisait très mauvais, Pascal n'hésitant pas à se lever très tôt, deux ou trois heures du matin pour procéder au déblaiement des routes communales et des places en cas de neige ou au salage préventif ou curatif. Pascal fut l'homme du tracteur ayant une connaissance de la commune inégalée, c'est ainsi que chaque année, il procédait au fauchage des bas-côtés le long de toute la voirie communale du printemps à l'automne. Une fois ce service terminé, il devait changer d'engin et passer au broyage des haies. Sans lui, il est certain que de nombreuses haies n'auraient pas été entretenues ainsi que l'espace SNCF.

Le conseil municipal tient à rappeler qu'il appartient normalement aux propriétaires des haies de procéder à leur entretien et au broyage nécessaire.

Il a été demandé à l'employé communal chargé de cette tâche, de broyer les bas-côtés, les fossés et seulement un passage en hauteur à partir du pied de la haie, le reste sera dorénavant à la charge du propriétaire ou du fermier occupant les lieux.

RÉALISATIONS

Le maire devait remettre à Pascal un cadeau pour ces 34 années passées au service de nos concitoyens avec compétence, dévouement et sérieux.



Remise du cadeau offert à Pascal

Il a été procédé au remplacement de personnel et après une première tentative, un nouvel appel à candidature a été nécessaire.

C'est la candidature de Monsieur Fabrice BAYLOT qui fut retenue.



Le nouvel employé Fabrice BAYLOT

L'intéressé, originaire de la commune d'Ars-Les-Favets, fils d'agriculteur, était auparavant employé à la société SOCOPA, âgé de 47 ans, il connaît très bien les territoires ruraux et a su s'adapter rapidement dans ses nouvelles fonctions où il donne entière satisfaction.

Les Lapeyrousiens et Lapeyrousiennes lui souhaitent la bienvenue ainsi que la municipalité.

L'intéressé est embauché à temps complet 35 heures par semaine en qualité d'adjoint technique depuis le 2 septembre.

Devant l'importance du travail d'entretien des espaces publics, stade, camping, terrain autour du plan d'eau, etc... et par la suite, l'indisponibilité d'un employé communal, il a été décidé par votre conseil municipal de procéder au recrutement d'un agent supplémentaire à compter du 9 juillet. Il s'agit de Monsieur Pascal BLOIS demeurant aux Aiguillons. L'intéressé a des compétences multiples et est très apprécié dans l'emploi occupé au niveau de la commune. Il peut procéder à différentes réparations, il conduit le camion, le tracteur et tous les engins de tonte et autre.

Initialement, le contrat conclu pour une durée de trois mois a été renouvelé jusqu'à la fin de l'année 2018 au vu de l'indisponibilité de Jean-Paul, ce recrutement est à temps partiel pour 23 heures par semaine, le contrat est à titre de remplacement pour arrêt maladie du titulaire.

Bienvenue également à Monsieur Pascal BLOIS.

RÉALISATIONS

COLIS 3^{ème} AGE

Une nouvelle fois, la municipalité a financé le colis de fin d'année distribué à nos concitoyens âgés de plus de 70 ans.

Le montant total de la dépense s'élève à la somme de 2 244,80 € se décomposant comme suite :

- Commune : 1 995.15 €
- Foyer Laïc : 249.65 €

Les colis sont distribués par les membres du Foyer Laïc et également des membres du Conseil Municipal.

MULTIPLE RURAL

A côté de la construction d'une nouvelle cuisine à notre multiple rural, des travaux importants de réfection de toiture ont eu lieu. C'est l'entreprise PERRIN-COLAS qui a exécuté les travaux suite au devis établi par Monsieur Dominique ANDRIVON quand celui-ci était encore en activité.



Le montant des travaux s'élève à la somme de 19 282 € TTC se décomposant comme suit : reprise complète des rives, deux pannes, chevrons, pose de noue en zinc, etc...

Les travaux sont maintenant terminés dans cette période de beau temps.

ILLUMINATIONS DE NOEL

Ce sont les employés communaux, Monsieur Fabrice BAYLOT et Monsieur Pascal BLOIS, qui ont posé cette année les panneaux d'illuminations de Noël après location d'une nacelle.

Les travaux ont été exécutés en trois jours. La commune a ainsi économisé la somme de 2 400 €.



Pascal BLOIS et Fabrice BAYLOT en action

Merci aux employés communaux de leur célérité.

AMENAGEMENT DE SALLE

Le conseil municipal a décidé de réunir toutes les associations de Lapeyrouse qui sont venues en mairie le mardi 20 novembre. Etaient présentes les associations suivantes :

- Union sportive
- Foyer Laïc
- Association Parents d'Elèves
- La Clé des Champs
- Comité des Fêtes
- Société de Chasse
- Amicale des Anciens
- CATM

Le maire leur fit part du projet d'aménagement d'une salle au rez-de-chaussée du bâtiment de la salle des fêtes permettant aux associations de tenir réunion.

Le projet a été accepté à l'unanimité des membres présents, les précisions étant apportées suite aux interrogations diverses. Le coût total du projet s'élève à la somme de 21 483.21 € (honoraires de l'architecte compris).

La commune bénéficie déjà d'une subvention au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) d'un montant de 5 927 €, un dossier a été déposé auprès du Département dans le cadre du FIC (fonds d'intervention communal) pour une subvention de 5 370 € l'examen du dossier devrait être présenté en séance plénière la première semaine de décembre.

L'architecte qui a établi le dossier est le Cabinet Denis Ameil, les travaux devraient commencer dès le début de l'année 2019.

AMENAGEMENT DU DEVERSOIR DU PLAN D'EAU DE LA LOGE

Suite aux observations formulées par la société SOMIVAL concernant le déversoir de crue centennale, des travaux d'aménagement doivent être effectués. La commune a consulté une entreprise qui doit lui faire parvenir un devis, soit les travaux peuvent être effectués directement, soit il y aura un appel à concurrence au vu du montant indiqué.

FOSSES

Un programme de fossés d'assainissement doit être mis en œuvre par le Syndicat de Voirie de Menat.

Ces travaux ont déjà commencé et devraient être terminés en fin d'année.

MUR CIMETIERE

Si les fonds disponibles nous le permettent, une longueur complémentaire de réfection du mur du cimetière sera réalisée en cette année 2019.

ETANG AUGERES

De même, au vu de la pêche de l'étang d'Augères et du bas niveau des eaux, un devis a été demandé pour la réalisation d'une rambarde en bois pour sécuriser le déplacement sur la voie communale. Ces travaux pourraient être entrepris au début de l'année 2019 avant la montée des eaux.

SALLE DES FETES

Il est certain que la sonorisation de la salle des fêtes pourrait être envisagée avec la pose d'un écran comme le sont les salles des fêtes modernes qui viennent de se créer. Tout ceci est au conditionnel.

PROPRETE DU TERRITOIRE

Il est à remarquer une détérioration de la propreté sur le territoire communal.

Un nouvel arrêté communal est pris par le Maire permettant aux services de procéder à l'enlèvement des déchets même sur les propriétés privées après avertissement des propriétaires concernés.

Une amende de 100 € est prévue après constatations et refus d'obtempérer.

Le SMAD des Combrailles a répertorié l'an dernier, commune par commune, les nombreuses épaves ou vieux matériels inutilisés déposés un peu partout sur le territoire syndical.

Il sera proposé l'embauche d'une personne pour rétablir dans certains secteurs le nettoyage de journées de printemps et l'enlèvement des épaves, vieux matériels et déchets entreposés comme ci avant précisé.

On ne peut vouloir développer le tourisme et présenter une nature polluée par l'activité humaine.

Il s'agit en définitive du respect d'autrui. Il sera demandé notamment aux lycées agricoles et autres écoles que soit fait une formation pour sensibiliser les jeunes générations à la préservation de la nature.

Sans être des écologistes jusqu'aux boutistes et hors du temps, une prise de conscience de tous est urgente et nécessaire.

Bientôt, il y aura l'interdiction totale, même pour les particuliers, d'utiliser les pesticides, glyphosate ou autres qui empoisonnent la population.

Il n'est point difficile de prendre conscience que chaque année, nous consommons ce que produisent deux terres alors que nous n'en avons qu'une seule et qu'il faut la préserver.

Les entreprises doivent également prendre conscience de ce grave problème alors que nos concitoyens constatent la présence de pollution, il suffit pour cela de le constater dans les bacs abreuvoirs pour animaux.

Le mécontentement de nos concitoyens est le fruit d'un laisser-aller ou de mensonges généralisés depuis de très nombreuses années, sans parler, pour une grande partie de la population d'un pouvoir d'achat en berne.

Il est urgent que la volonté politique, malgré les insatisfactions provoquées, agisse avec énergie. Il n'y a pas d'action possible sans volonté ferme et déterminée. Pour autant, il convient de se méfier des semeurs d'illusions, des démagogues, de ceux que les philosophes grecs dénommaient du nom de « sophistes ».

Le sophiste n'est-il pas celui qui fait croire, qui abuse de la crédulité des gens, les trompe, et flatte leurs bas instincts. En l'espèce, dans Le Gorgias, Calliclès ne fait-il pas croire à l'enfant qui est devant lui et qui souffre de maux de ventre, qu'il peut continuer à manger des friandises alors que Socrate de son côté, lui demande de ne point continuer à en manger. Quelle recommandation sera suivie par l'enfant ? Ce sera celle qui flatte ses désirs mais il en mourra. (Socrate et Calliclès dans le Gorgias)

14 JUILLET

La municipalité a, une nouvelle fois, organisé la fête du 14 juillet sous un soleil qui ne devait plus nous quitter jusqu'à l'automne.

Comme les années précédentes, toutes les associations étaient conviées à participer à cette manifestation et ce sont toujours les mêmes personnes que l'on voit présentes, fidèles au poste.

Pour ce faire, la buvette avait été mise à disposition avec un nettoyage nécessaire avant occupation.

Aucune vente de glaces ne se fit cette année, la première personne chargée de la tenue du bar-buvette n'ayant rien fait avant de disparaître le lendemain après abandon de poste.

On devait d'ailleurs constater que, pendant le premier mois de gestion du 11 juin au 14 juillet, s'il y eut beaucoup de dépenses, il n'y eut qu'une recette insignifiante, les responsables se demandant, à juste titre, où est parti l'argent. Le conseil municipal a demandé à la présidente de l'association de déposer plainte pour vol.

Après le défilé et le dépôt de gerbe au monument aux morts, tous les participants se retrouvèrent autour de l'apéritif et la pompe aux grattons, moment de convivialité apprécié de tous.



Le concours de pêche fut de nouveau organisé avec un nombre appréciable de pêcheurs supérieur à 2017.



ACTUALITÉ 2018

De nombreux prix furent distribués aux vainqueurs des différentes catégories.



L'après-midi vit de nouveau le concours de pétanque organisé de main de maître par Alain FAYOL avant que ne débute la soirée proprement dite.



Nouveauté, c'est le traiteur LOISY, spécialiste de l'organisation de telle manifestation qui organisa le repas.

Il est rappelé que tout le monde doit être à table au plus tard à 20 h 45 pour que tout

soit terminé avant le feu d'artifice à 23 heures. Merci aux retardataires habituels d'en prendre note pour l'an prochain. La vie en société impose une rigueur au bénéfice de tous.

Au menu :

- Terrine de volaille au foie gras et son jambon cru
- Suprême de poulet aux champignons
- Gratin dauphinois – salade verte
- Fromages
- Délice printanier aux framboises

C'est avec plaisir que nous revîmes une nouvelle fois Monsieur et Madame Robert DECORPS accompagnés de Thierry : notre ancien directeur d'école est un fidèle de Lapeyrouse.

Le feu d'artifice fut un vrai succès et un très beau spectacle.

Merci à l'équipe de Monsieur Philippe Queyriaux pour le travail accompli qui permit aux lapeyrousiens et à de nombreux visiteurs de voir un spectacle qui émerveilla petits et plus grands.



Un superbe feu d'artifice

BACH EN COMBRAILLES

Cette année, Bach en Combrailles a organisé à Lapeyrouse une conférence intitulée « Bach et Debussy », nous étions le lundi 6 août et une « chaleureuse » ambiance avait gagné la salle.

Le conférencier sut retenir l'attention des participants qui apprécièrent ses propos avant d'aller se désaltérer auprès d'un vin d'honneur, offert par le Maire, accompagné d'amuses bouches également offerts ainsi que la décoration des tables. Un vin rosé bien frais permit de larges discussions où chacun put faire valoir son point de vue sur la présentation pour laquelle ils avaient été invités.

Il est dommage que les lapeyrousiens soient presque tous absents de cette manifestation. En effet, seuls le maire, le premier adjoint et le quatrième adjoint étaient présents, certains se trouvant en vacances à l'extérieur de notre pays.

L'an prochain, je pense que nous renouerons avec un concert.

Bach en Combrailles est une manifestation d'envergure nationale dont on parle au-delà de nos frontières et qui attire de nombreux touristes et adeptes du grand compositeur.



G D C
ENTREPRISES
Eau potable - Assainissement - VRD

Route d'Hauterive - **03200 ABREST**
Tél. 04 70 32 32 11 - Fax : 04 70 32 60 61

PECHE DE L'ETANG D'AUGERES

L'étang d'Augères, fondé en titre c'est-à-dire existant avant 1789, a été vidangé une nouvelle fois.

C'est notre spécialiste Pascal PERRIN qui a été à la manœuvre et qui a bien voulu, étant en retraite, procéder à l'ouverture, à la fermeture de l'étang et à la surveillance des opérations.



Malgré de nombreuses mauvaises langues présentes sur place, les opérations se sont parfaitement déroulées et il n'y eut pas de perte de poissons morts.

Tout était terminé à 12 heures 15 permettant à tous ceux qui avaient travaillé et aux invités d'être présents à la mairie pour déguster le pot au feu préparé par Marco et Fanny avec fromages et tarte maison. Madame Martine LEITAO ayant organisé l'encas du matin chez Joël et Michèle PERRIN. Grand merci à tous.

Une nouvelle fois, les carpes avaient grossi, les tanches firent de même (28 kilos) et les gardons nombreux (plus de 700 kilos), également quelques beaux sandres et brochets (130 kilos).

Tout le poisson présent fut remis à l'eau, un peu plus de 200 kilos de gardons au plan d'eau et tout le reste rejoignit l'étang d'Augères.

Merci à René BRUN qui baissa le niveau de son étang de 20 centimètres permettant ainsi une arrivée d'eau bien attendue.

DEPART A LA RETRAITE ET REMISE DE MEDAILLES

Le 16 juin 2018 avait lieu dans notre salle des fêtes, une grande manifestation de remise de médailles et de fête pour le départ à la retraite de Monsieur Pascal PERRIN.

De nombreux élus et agents étaient présents pour recevoir la médaille régionale, départementale et communale aux différents grades.

C'est aux côtés de Monsieur Michel CHARASSE, ancien ministre et membre du Conseil Constitutionnel, que cette cérémonie fut organisée en présence du Docteur Jean-Paul BACQUET, ami lui aussi du maire en sa qualité d'ancien député siégeant à l'Assemblée Nationale de 1997 à 2017, était également présente Madame Pierrette DAFFIX-RAY, vice-présidente du Conseil Départemental et présidente de l'Association des Maires du Puy-De-Dôme.

Une seule ombre au tableau, l'ancien premier adjoint ne put être présent étant retenu par une manifestation familiale à l'extérieur du département.

Le Maire devait préciser en accueillant Monsieur Michel CHARASSE « c'est dans la commune que réside la force d'un peuple libre, les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à l'apprentissage du savoir et de la science et la mettent à la portée de tous ».

De son côté, Monsieur Michel CHARASSE, membre du Conseil Constitutionnel, devait rappeler l'importance des élus des communes et remettre au Maire les médailles régionales, départementales et communales grade « Vermeil » et « Or » pour 41 années de responsabilités communales rappelant « des médailles bien méritées, il a su taper au bon endroit pour obtenir les aides nécessaires aux investissements qui ont transformé la commune ».

Furent décorés ensuite :

Monsieur Joël PERRIN, membre du conseil municipal depuis 1995, ancien capitaine de l'équipe de football, 41 licences à l'Union Sportive de Lapeyrouse, médaille régionale, départementale et communale, grade « Argent » pour plus de vingt ans de bons et loyaux services.

Madame Christiane GUILLOT, agent territorial spécialisé des écoles maternelles de sa création en 1984 à 2014 reçut également la médaille régionale, départementale et communale grade « Argent ». Que d'enfants « portés dans ses bras » !!!



ACTUALITÉ 2018

Madame Michelle CHASSAGNETTE épouse DESNAUD, secrétaire de mairie de 1977 à ce jour fut décorée de la médaille régionale, départementale et communale grade « OR », médaille représentant une juste récompense, l'intéressée ayant fait toute sa carrière sous la même responsabilité communale avec compétence et sérieux.

Enfin, autre décorée, mais au titre du Syndicat de Sioule et Morge, Madame Chantal TOURRET épouse LAPLANCHE qui s'est vu remettre la médaille régionale, départementale et communale grade « Vermeil », étant secrétaire du syndicat depuis 1983 à ce jour. De nombreux membres du syndicat de Sioule et Morge étaient présents pour assister à cette remise de médaille bien méritée.



Enfin, ce fut le tour de Monsieur Pascal PERRIN, parti à la retraite le 1^{er} mai 2018, lui qui était entré au service communal en octobre 1984.

Si nul n'est irremplaçable, le départ de Pascal marquera la vie communale.



C'est avec beaucoup d'émotion qu'il lui a été remis la médaille régionale, départementale et communale grade « Vermeil », le maire s'étant toujours demandé s'il serait toujours là pour son départ à la retraite.



C'est autour d'un verre de l'amitié et d'un buffet que tous se retrouvèrent pour fêter les médaillés.

11 NOVEMBRE 2018 : FIN DE LA GUERRE L'ARMISTICE A CENT ANS

Nous apprenions tous à l'école que la Grande Guerre 1914-1918 marquait en fait l'avènement du XX^{ème} siècle et qu'elle devait être au moment et dans les jours qui ont suivi l'armistice la der des ders.

Ce début de la « modernité » a été marqué par près de dix millions de morts dont 1 500 000 français et autant d'allemands avec sa cohorte de blessés de près de 20 millions.

Pour la première fois, la population civile du nord de la France a vécu l'exode et a été la victime directe des combats aux côtés de nos soldats avec la disparition parfois totale de certains villages (Fleury) ainsi que des villes meurtries à jamais.

Cela ne préfigurait-il pas ce qui allait advenir vingt ans après avec des moyens de destruction amplifiés ainsi que la volonté d'extermination de populations entières pour des raisons idéologiques. La barbarie ne connut pas de limite (Oradour-sur-Glane, Tulle, camps d'extermination, etc...)

Pourtant, fin 1918, on parlait de la der des ders. Toutes les communes de France ont été atteintes dans leur chair par le départ et souvent la mort de leurs enfants, pour la plupart très jeunes, de 20 à 40 ans.

Lourd tribut dans toutes les familles avec un nombre de combattants impressionnant de morts et de grands blessés chiffrés par millions, les plus atteints étant ceux que l'on appelât « les gueules cassées ».

La jeunesse d'au moins une génération a été sacrifiée.

Nos jeunes, formés à l'école républicaine de la fin du 19^{ème} siècle, partirent confiants et avaient espoir de récupérer l'Alsace et la Lorraine. La guerre n'était-elle pas prévue pour être de courte durée ?

L'avenir des nations européennes a été largement compromis par la guerre 1914-1918. Pourtant, c'est avec courage et détermination qu'avec les femmes, le pays fit face à un effort de guerre dont on imagine mal aujourd'hui l'ampleur. A l'armistice, les survivants reprirent leur place et assurèrent la reconstruction du pays.

Comment pouvaient-ils oublier l'enfer connu à la bataille de La Marne, à celle de Verdun, à celle de la Somme où, repliés dans des tranchées, ils vécurent l'enfer.

De la guerre de mouvement du début, on passa à la guerre de tranchées et de positions à défendre ou conquérir.

Comme les 36 000 communes de France et plus particulièrement les communes rurales, LAPEYROUSE paiera un lourd tribut de près de 43 morts au combat (Montaigut 59 morts et Youx 61 morts).

De tous nos villages, les jeunes hommes partirent pour faire leur devoir, laissant souvent femmes et enfants pour effectuer le travail de la ferme.

Les nouvelles du front étaient rares quand elles arrivaient et les familles n'abandonnèrent point leurs jeunes, leur adressant régulièrement des colis quand ces derniers pouvaient eux aussi arriver au destinataire.

Hécatombe sur le chemin des dames, hécatombe à Verdun, hécatombe de la bataille de la Somme, hécatombe, hécatombe, le plus souvent la vie des hommes avait peu d'importance, ne disait-on point de l'autre côté de la tranchée que

nos soldats étaient « des lions commandés par des ânes ».

Si les morts ont été recensés, combien de blessés dont nous ignorons encore le nombre et le nom, le centenaire de l'armistice a permis de retrouver l'identité de ceux qui s'étaient particulièrement distingués souvent de simples soldats dont le courage était présent à chaque instant.

Certains, un petit nombre furent décorés de la Légion d'Honneur, nous avons retrouvé trace à Lapeyrouse du lieutenant TINDON Jean Frédéric né à LAPEYROUSE le 9 mars 1884, parti vivre très tôt dans le Cher, titulaire de deux citations consécutivement à deux blessures, fait Chevalier de la Légion d'Honneur le 16 juin 1920.

Félix Elie Michel GUILLOT né le 7 février 1883 à LAPEYROUSE, chevalier de la Légion d'Honneur par décret du 12 mai 1932 rendu sur le rapport du Ministre de la Guerre pour prendre rang au 27 novembre 1931 en qualité d'ex-soldat au 305^{ème} régiment d'infanterie. Le même Félix GUILLOT fut décoré de la Médaille Militaire, l'intéressé s'est comporté avec courage et honneur, soldat du rang, la légion d'honneur lui a été décernée le 4 août 1932.

L'intéressé se vit remettre la décoration ayant été reconnu invalide à 85 % puis à 100 % pour désamboîtement de l'épaule gauche et sclérose pulmonaire. Il fut buraliste à LAPEYROUSE, poste souvent réservé aux soldats méritants de 1914-1918. Il eut deux enfants très connus à Lapeyrouse Madame Estelle GUILLOT épouse de Lucien THEVENIN, les époux ayant habité aux Sagnettes commune de Buxières et le frère de cette dernière, Monsieur René GUILLOT, membre fondateur du Club du troisième âge de Lapeyrouse, aux côtés de Messieurs

Gustave ARNAUD et René BRUN de La Maison Neuve 1^{er} président, dont vient d'être fêté le quarantième anniversaire.

Si aujourd'hui, nous fêtons les cent ans de l'armistice, nous pouvons le faire dans la paix retrouvée notamment entre les deux belligérants européens que furent la France et l'Allemagne.

Prenons garde, la paix n'est pas un état durable, elle est d'une grande précarité.

Malheureusement, il est à craindre, qu'après ces cérémonies du centenaire, nos compatriotes, qui ont parfois la mémoire courte, oublient ceux qui se sont sacrifiés pour la nation afin que celle-ci recouvre tout son territoire et la paix, certains ayant déjà, au moment de la guerre, eu le sentiment d'être un peu abandonnés par ceux restés à l'arrière.

Faisons-en sorte que nos soldats disparus dans ces circonstances dramatiques et horribles n'aient pas la double mort d'être oubliés dans l'avenir.

Après la mort sur le champ de bataille, la seconde mort, celle de l'oubli.

VIVE LA PAIX
VIVE LA REPUBLIQUE
VIVE LA FRANCE

Remerciements à Monsieur Alain MEYNARD, Antoine LEITAO et Camille BRUN qui, par ses recherches, a retrouvé toutes les fiches signalétiques de nos soldats morts en 1914-1918 et a pu retrouver également ceux qui ont été décorés de la Légion d'Honneur. La reconstitution de l'exposition et l'affichage ont été réalisés par Messieurs MEYNARD et LEITAO.

Intervention du Maire devant le monument aux morts

**L'histoire tragique d'Edmond Martin,
poilu de Lapeyrouse mort au combat
(1886 – 1915)**



ANNIE DESNOYERS

il faudrait qu'il soit pistonné par le commandant au dépôt qui est un commandant ou un colonel. »



Carte envoyée de Riom le 4 mars 1915

Le 12 avril, Louise évoque dans une lettre adressée à Alphonse la venue en permission d'Edmond

« Il est arrivé à pied d'Ébreuil dans la nuit du dimanche et est reparti le même soir à neuf heures. Il a emmené sa bicyclette pour revenir encore dimanche. Il est venu à la maison, a embrassé André.

Je trouve qu'il a un peu maigri. Il ne se fait toujours pas de mauvais sang. »

Visite éclair, dans des conditions sans doute éprouvantes – 30 kilomètres séparent Ébreuil du village du Cluzeau – mais qui permettent de retrouver de l'énergie avant de rejoindre la caserne de Riom

Un nouvelle affectation dans les zouaves

Le 11 juin 1915, Edmond reçoit un ordre d'affectation qui va changer le cours de son destin : il quitte Riom et part rejoindre le deuxième régiment des zouaves positionné alors dans la région de Quennevières.⁶

Le lot qui lui échoit ne constitue pas une bien bonne nouvelle. En effet, les zouaves constituent des régiments où la discipline est dure et l'exposition au danger permanente. Sa compagnie est positionnée à Rethondes⁷ dans l'Oise, à proximité de Compiègne où est basé son ami Alphonse.

Une lettre envoyée à Louise le 13 juillet 1915 montre que la situation d'Edmond n'est plus la même, le ton plus vif et les descriptions plus détaillées trahissent un sentiment de solitude et d'angoisse face à sa nouvelle condition.

D'abord il se désespère de ne pouvoir rencontrer Alphonse : *« J'ai parcouru des jours entiers aux environs à travers la forêt. J'aurais été content de le rencontrer et même à ce jour je ne suis qu'à une petite distance de lui. Vous ne signalez l'endroit si vous le savez. »*

La souffrance causée par la dureté de ses conditions de vie et la lassitude de cette guerre sans fin le poussent à laisser éclater sa colère :

« On ne parle pas de paix ! On veut exterminer le petit peuple, tous ici ont la même opinion, surtout ceux qui y sont depuis le début. Il est vrai qu'ils ne sont pas nombreux : 7 dans la compagnie qui était au nombre de 280 ; figurez-vous des choses qu'il y a eu dans les zouaves ! »

Le lendemain, jour du 14 juillet, Edmond écrit une autre lettre, cette fois adressée à Alphonse.

Il y évoque en particulier son occupation du secteur de Quennevières et sa situation présente : *« Depuis deux jours, je suis à Rethondes, endroit où j'ai déjà pris du repos. Nous creusons des tranchées en arrière de l'Aisne, c'est-à-dire que l'on prévoit à une retraite ! Je dois être qu'à quelques kilomètres de toi, à une distance de huit kilomètres de Compiègne, secteur de Quennevières que j'ai occupé quelques temps.*

« C'est à cet endroit que le canon ne cesse de canarder. Les premiers sont à 20 mètres des boches se trouvant dans un avancement dans leurs lignes ; ils ne cessent d'y envoyer des projectiles. »

En contrepoint de l'horreur surgit la vision du village tant aimé :

« Au Cluzeau tout va bien. Les foin sont très avancés. La moisson commence à mûrir, nous ne serons pas partis pour l'engranger.

En attendant ce beau jour où nous vivrons en paix au milieu de nos parents, je te serre la main. Ton ami E. Martin. »

Comment ne pas être saisi par la pureté et la puissance de cette vision qui arrache Edmond à l'enfer quotidien ? Loin d'évoquer sa peur et la présence de la mort qui rôde dans les tranchées, il rejoint comme dans un rêve ce monde bien qu'on n'aurait jamais dû quitter et transmet la force de son espérance à son destinataire.

Louise répond très vite à Edmond. Elle qui est épargnée par sa condition de femme mais qui souffre de toutes les révélations de ses proches, cherche des solutions à leur malheur : il faut créer des contacts entre eux, leur permettre de se voir, de libérer la parole muselée par la censure et d'échanger des informations sur les amis envoyés comme eux au front mais que les combats isolent.

Aussi suggère-t-elle à Edmond d'aller voir son frère Alexandre⁸ qui s'est battu au même endroit que lui, à Quennevières près de Rethondes.

« Je suis bien sûre que vous n'êtes pas loin l'un de l'autre. Lui fait partie du 32^{ème} 20ème ligne secteur 18. Il me disait que dans cette contrée, les zouaves et les travailleurs avaient pris des tranchées qu'eux consolidaient et occupaient. Vous serez peut-être plus sûr de le rencontrer qu'Alphonse et je vous assure qu'il serait heureux. Lui aussi est un pauvre misérable qui aura bientôt passé un an en tranchée sans jamais rien attraper. »

Une lettre d'Edmond datée du dimanche 25 juillet informe Louise que l'entreprise a échoué : *« J'étais sur le point d'aller le voir ce matin. J'ai demandé la permission à mon capitaine ; elle m'a été refusée. Quelle fut la joie de se rencontrer ! »*

Suit une description du combat de Quennevières dans un secteur qu'Edmond connaît bien puisque son régiment participe aux opérations en première ligne : *« Les tranchées auxquelles vous me parlez ont été prises le 6 juin. Le bombardement durant près de 70 jours, il n'existait plus de tranchées. Le 14 ou 16, il y a eu contre-attaque. La position a été maintenue. Il y a eu nombre de morts. Le 42 d'infanterie a été anéanti ou fait prisonnier, dans la compagnie à laquelle j'appartiens, il en restait que 66 sur 250. Ce n'a eu rien. »*

⁶ Le frère de Louise est Alexandre Laffourte, invalidé lui aussi dans un régiment d'infanterie et envoyé dans les tranchées en première ligne.



HOMMAGE A GUY BERTHON

Ancien conseiller municipal

Décédé le 03 septembre 2018

Guy BERTHON né le 29 juin 1946 à LAPEYROUSE était le sixième enfant d'une famille composée de quatre garçons et deux filles.

Il a fréquenté l'école communale de LAPEYROUSE jusqu'au certificat d'études, il a travaillé avec son père à la ferme puis est parti au service national au camp de Valbonne (infanterie).

Après la fin de son service national qui a duré seize mois, Guy a fait des remplacements à la Poste à Lapeyrouse, remplacement des trois facteurs titulaires, puis il est entré à l'entreprise Raoul ROCHET, couverture charpente, pendant trois ou quatre ans avant de se mettre à son compte. Guy faisait équipe avec son frère Henri, chacun ayant son entreprise.

A la mort de Monsieur Raoul ROCHET, Maurice devait le rejoindre en tant qu'employé de l'entreprise de 1980 à 2003.

Guy devait continuer seul l'entreprise jusqu'à sa retraite pendant une dizaine d'années.

Guy qui habitait au début à Villargeat, lorsqu'il s'est marié en 1981 est allé

habiter à ECHASSIERES avec son épouse Suzanne VIGLIETTI avec qui il eut un enfant Lionel né en juin 1982.

Entre temps, Guy a été élu au conseil municipal en 1977 où il siégeât jusqu'en 1983, faisant partie de la commission des bâtiments communaux et de la commission sports, loisirs et animation.

Il a été remplacé au conseil municipal par son frère Maurice en 1989 qui est devenu adjoint en 1995.

Ancien joueur de foot de l'équipe de Lapeyrouse, il était attaché au club lapeyrousien.

Guy était quelqu'un de sympathique, entier et nous avons sympathisé de suite. Lorsqu'une difficulté existait, il n'hésitait pas à venir me voir pour que tout soit résolu dans les plus brefs délais. On pouvait compter sur lui. Il avait des convictions fortes et un engagement politique et social important au parti communiste français.

A son fils Lionel, à sa compagne Annie et à toute sa famille, le conseil municipal présente toutes ses condoléances avec l'expression de ses sentiments attristés et amicaux.



HOMMAGE A PAUL MEUNIER

Ancien conseiller municipal

Décédé le 27 septembre 2018

Paul MEUNIER n'est plus.

Enfant du pays des Combrailles, Paul était né le 26 octobre 1926 à BUXIERES-SOUS-MONTAIGUT où il devait fréquenter l'école publique jusqu'au certificat d'études.

Il devait effectuer son service national dans les chasseurs alpins puis il fit partie des classes rappelées, l'intéressé devait se diriger à ce titre sur l'Autriche.

A son retour, il devait revenir à la ferme de Peuchot avec ses parents comme aide-familial puis, il s'aperçut qu'il devait progresser et que l'apprentissage n'est pas tout, que le savoir est indispensable et devait, pour ce faire, fréquenter l'école d'agriculture installée à Lapeyrouse.

Paul faisait partie de ces jeunes intelligents qui apprenaient vite et au décès de son père, comme cela se faisait habituellement, il devait reprendre la ferme en tant que chef d'exploitation.

Paul MEUNIER resta presque toute sa vie à Peuchot et fit partie de ces agriculteurs modernes et entreprenants, il devait agrandir et moderniser l'exploitation familiale tout en fondant sa famille, ayant eu 7 enfants avec sa femme Lucienne GROBAUD qu'il épousa en 1955 et qui devait nous quitter prématurément le 16 mars 1999.

Paul ne se contenta pas d'avoir une activité agricole prospère, il se présenta aux élections municipales dès le mois de mars 1959 où il intégra la commission des impôts, réélu en mars 1965, il devait intégrer la commission des bâtiments communaux puis, en mars 1971 la commission d'aide sociale et agricole et enfin en 1977, il revient à ses amours premières, des finances et de la commission d'aménagement et d'équipement.

Au cours du remembrement, il fut responsable du suivi des travaux sur son secteur de Peuchot, Le Bourg, Les Prats.

Paul est titulaire de la médaille à l'époque départementale et communale, grade Argent, pour avoir servi la commune durant plus de 20 ans. Il fut décoré par Monsieur le Sous-Préfet en présence de Monsieur Edmond VACANT et Monsieur Jean-Paul TOUCAS, conseiller général en 1988 en même temps que furent décorés Messieurs Camille BUVAT, Robert DECORPS et Henri PERRIN.

A tous ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et membres de sa famille, la commune de Lapeyrouse, reconnaissante, présente, au nom de tous ses habitants, ses très sincères condoléances ainsi que celles du conseil municipal.



NOTRE OFFRE

Études

Réalisation des études pour mise en œuvre des meilleures solutions techniques.



Conception

Nos bureaux d'études spécialisés proposent des solutions techniques et dimensionnées pour votre projet



Réalisation

Réalisation et montage des installations avec l'expertise de spécialistes



Maintenance

- Formation des équipes et prise en main des installations
- Maintenance préventive et curative des installations techniques
- Assistance technique sur site

Spécialistes de l'hydraulique depuis 20 ans, notre solide expérience nous permet d'intervenir sur des installations en travaux neufs et revamping. Nous vous accompagnons pour la réalisation de vos projets au niveau des études, la conception, la réalisation et la maintenance.



Contactez-nous

Eiffage Énergie Systèmes Industrie Tertiaire Loire Auvergne
29 avenue du Paris - 63200 Riom

laurent.agier@eiffage.com T. +33 (0) 4 73 63 25 69

quentin.adam@eiffage.com T. +33 (0) 4 73 63 25 78



Année scolaire 2018-2019

L'école de Lapeyrouse est toujours composée de trois classes :

- *PS-MS-GS (20 élèves) : classe de Mme Ève Mazon et de Mme Julie Zennouche, assistées de Mme Alexandra Gauvin, ATSEM ; 7 TPS seront accueillis en janvier.*
- *GS-CP (19 élèves) : classe de M. Damien Clusel, directeur.*
- *CE1-CE2 (17 élèves) : classe de Mme Ophélie Serrano.*

Le regroupement pédagogique est complété avec la classe de CM1-CM2 de M. Olivier Maury à Buxières-sous-Montaigut, qui compte 19 élèves.

Il est à noter que cette année Mme Dany Delville, qui intervenait en Education Physique et Sportive, a fait valoir ses droits à la retraite. Toute l'équipe enseignante, ainsi que tous les enfants, tiennent à la remercier chaleureusement pour tout son investissement tout au long de ces années.

Enfin, Mme Aurélie Brassac, qui enseignait en TPS-PS-MS-GS avec Mme Ève Mazon, a quitté le RPI cette année.



Rétrospective de l'année scolaire 2017-2018



Les élèves du RPI Lapeyrouse-Buxières ont travaillé durant l'année 2017-2018 sur le thème « Le Son, l'Image, l'Écrit ».



Le Mupop de Montluçon

Le 17 octobre 2017, tous les élèves de l'école se sont rendus à Montluçon pour visiter le Mupop (Musée des Musiques Populaires) de Montluçon.

Ils ont passé la journée à découvrir cet endroit riche en éveil musical. Ils ont pu visiter le musée avec un guide, puis s'essayer à des percussions avec un professionnel.





Festival du Court-Métrage de Clermont-Ferrand



En janvier, tout le monde est allé au festival du court-métrage de Clermont-Ferrand pour assister à la projection de plusieurs petits films.

C'était l'occasion pour certains d'aller pour la première fois dans un cinéma et de voir des films, dont les sujets avaient été préparés en classe, sur un grand écran.



L'Opéra de Lyon

Les élèves de la MS au CE2 ont eu la chance cette année de se rendre à Lyon. Le matin, une visite guidée de l'opéra leur a été proposée. Elle a permis à chacun de voir l'envers du décor d'un lieu totalement inconnu. L'après-midi, la compagnie « L'atelier Bonnetaille » a présenté son spectacle *Oripeaux*.





Opération « Nettoyons la Nature ! »

Comme chaque année depuis quelques temps, tous les élèves du RPI se retrouvent à Lapeyrouse la veille des vacances de printemps. Ils arpentent les routes de la commune et ramassent les déchets. Ils sont ainsi sensibilisés à l'environnement et sa protection.



Les festivités

Tout au long de l'année l'école a organisé, avec l'aide des mairies, du foyer laïc et des parents d'élèves, les différentes festivités : marché de Noël, spectacle de Noël, loto et spectacle de fin d'année.





Projet « Cinéma »

Chaque classe a travaillé sur le thème du cinéma au début de l'année 2018. Les classes de PS-MS-GS et GS-CP ont eu la chance de travailler avec une réalisatrice de film d'animation, Cerise Lopez, dans le cadre du projet Combimages.

Elles ont inventé et réalisé deux films d'animation qui ont été projetés sur grand écran à La Passerelle à Menat.



En plus de ces films d'animation, tous les élèves de l'école ont imaginé, écrit et tourné un film. Chaque classe a inventé une partie du film sur le thème « Le Son, l'Image, l'Écrit ».



LI ÉCOLE PUBLIQUE

Une année en TPS-PS-MS-GS



LE COLE PUBLIQUE

Une année en GS-CP



LI ÉCOLE PUBLIQUE



Une année en CE1-CE2



L'équipe éducative remercie toutes les personnes qui l'ont soutenu tout au long de l'année 2017-2018 : la Mairie, l'Association de parents d'élèves, Marie-Christine, la Clé des Champs, ainsi que toutes les autres personnes qui sont intervenues à l'école pour apporter leur aide.

Comme évoqué dans le bulletin municipal de l'année dernière (2017), l'année 2018 a été marquée par de nombreux changements au sein de notre association.

Tout d'abord nous souhaiterions remercier tous les membres qui ont décidé de laisser leur place après de nombreuses années au service de l'association.

Nous tenons également à vous rassurer, le rajeunissement du Foyer Laïc ne changera en aucun cas l'identité de l'association.

Voici la nouvelle composition du conseil d'administration :

Président : Jérémy COLAS

Vice-Président : Damien GUILHOT

Secrétaire : Delphine GUILHOT

Secrétaire adjoint : Elodie MARNIER

Trésorière : Mélanie COLAS

Trésorier adjoint : Thomas PEYNOT

Membres : Michèle PERRIN, Emilie FAYOL, Serge COLAS, Didier PERRIN, Alain FAYOL

Commissaires aux comptes : Robert THEVENIN et Maurice COLAS

Nos activités pour l'année écoulée :

CONCOURS DE BELOTE (11/2017)

Le club des jeunes étant en sommeil, l'amicale a réorganisé un concours de belote.

Nous avons accueilli 22 équipes qui ont pu se réunir autour d'un cassoulet à la fin du concours.

Merci à tous les participants et nous vous attendons encore plus nombreux pour le

concours de cette année qui aura lieu le 01 décembre.



ARBRE DE NOËL (12/2017)

Nous avons cette année encore participé au goûter des élèves pendant la fête de Noël. Nous espérons que les enfants ont apprécié.

COLIS DU 3^{ème} ÂGE (12/ 2017)

Malgré un petit retard cette année, nous avons rendu visite à nos aînés de plus de 70 ans. Les « plus anciens » de notre association ont aiguillé les plus jeunes dans ce moment convivial.

CALENDRIERS (12/ 2017)

Nous tenons à remercier les donateurs lors de la distribution de nos calendriers.

POTÉE AUVERGNATE (02/2018)

Il fallait bien marquer le coup ! Pour cette 40^{ème} édition, la traditionnelle potée fut animée par Sébastien PERRIN et ses musiciens.

Une soirée très réussie qui a réuni environ 145 personnes autour des jambonneaux préparés par le traiteur DUMONT.

Nous vous donnons rendez-vous le 09 février 2019 pour une nouvelle Potée.

THEÂTRE (03/ 2018)

Une centaine de personnes ont pu apprécier la pièce de théâtre jouée par la troupe du foyer rural d'Echassières.

Félicitations à eux pour cette représentation très réussie !



CONCOURS DE PETANQUE (06/2018)

Malgré un essai en semi-nocturne un samedi soir, seulement 10 équipes ont répondu présentes.

En septembre dernier, suite à la dissolution de l'association de pêche, celle-ci a fait un don à plusieurs associations de LAPEYROUSE.

Merci pour leur généreuse donation. Notre association a décidé de redonner cette somme à l'école pour la classe de découverte des enfants.

Nous tenons à rappeler que nous avons à disposition un barnum que nous prêtons pour les associations de LAPEYROUSE et que nous louons 40€ pour les particuliers. Pour toute demande à ce sujet, contacter Alain au 06 45 25 20 32.

L'assemblée générale de l'amicale aura lieu le vendredi 25 janvier 2019, salle de la mairie à 18h30.

Merci à la commune pour la subvention, et surtout aux bénévoles pour leur dévouement.

Dates à retenir :

- 01 décembre 2018 : concours de belote à 14h
- 25 janvier 2019 : Assemblée Générale
- 09 février 2019 : Potée auvergnate
- Courant avril ou mai 2019 : Théâtre
- 14 juin 2019 : Concours de pétanque
- 15 septembre 2019 : randonnée

**LE FOYER LAÏC VOUS SOUHAITE UNE
BONNE ET HEUREUSE ANNEE A
TOUTES ET TOUS**

ASSOCIATION DES PARENTS d'ÉLÈVES

CONSTITUTION DU NOUVEAU BUREAU

L'assemblée générale a eu lieu le 28 septembre. Le renouvellement du bureau était à l'ordre du jour :

Alain Virmont a décidé de quitter définitivement l'association. Nous le remercions vivement pour les services rendus.

Présidente : Guillot Lucie
Trésorière : Gauvin Alexandra
Trésorière adjointe : Meunier Angélique
Secrétaire : Perrin Delphine

L'adhésion est toujours de 1 euro, les membres de l'association sont au nombre de 23. Ce nombre paraît peu compte tenu du nombre d'élèves inscrits dans le RPI.

BILAN DE L'ANNEE 2017- 2018

Le bilan de cette année est de nouveau positif !!

Nous avons toujours le financement de Dany mais nos différentes manifestations ont permis de payer ses interventions au sein de l'école. Celle-ci a pris sa retraite

au mois de juin, nous lui souhaitons bonne continuation et l'accueillerons avec plaisir lors de nos différents rassemblements.

L'association a participé au financement du gros lot pour le loto des écoles comme chaque année et financé les cadeaux de Noël des TPS rentrés en janvier. Merci au père Noël pour sa prestation.

Le reste des bénéfices de l'année servira à financer un magicien au mois de février 2019.

LA CANTINE

Nous remercions la municipalité pour la subvention attribuée à l'APE. Il a été décidé que le prix du repas restera inchangé cette année et que nous maintiendrons les frais de fournitures à 30 cts par enfant et par mois.

Le salaire de Marie-Christine a été réévalué. Nous la remercions chaleureusement de préparer de bons petits plats pour nos enfants ainsi que la Clé des Champs qui est là, chaque midi, pour veiller au bon déroulement du repas.

ASSOCIATION DES PARENTS d'ÉLÈVES



LES MANIFESTATIONS

Comme chaque année, le bal masqué de février a eu lieu à Buxières-sous-Montaigut et nous remercions la commune pour la gratuité de leur salle. Cette année a été un vrai succès, de nombreux parents sont venus avec leurs enfants et Dany a fait l'animation.



Nous avons organisé de nouveau un thé dansant en faisant appel, cette fois-ci, à Isabelle Reliant mais avons rencontré un succès mitigé donc, nous avons décidé de ne pas le renouveler en 2019.



L'année scolaire s'est terminée par une soirée karaoké qui a eu de nouveau un vrai succès. Nous remercions donc tout le monde d'avoir osé pousser la chansonnette.



ASSOCIATION DES PARENTS d'ÉLÈVES

Lors de la rentrée des classes, nous avons organisé une soirée moules-frites qui a attiré beaucoup de monde, les parents habituels, les anciens de la commune mais également beaucoup de personnes extérieures. Nous sommes un petit peu déçus qu'il n'y ait pas eu plus de parents du RPI.



Le 4 novembre a eu lieu comme chaque année, la bourse aux jouets et vêtements, peu d'exposants étaient présents mais les ventes ont été bonnes. Nous pensons changer de date pour l'année prochaine car trop de bourses organisées le même jour.



Nous remercions toutes les personnes ayant participé au bon déroulement de cette année et de ces différentes activités, nous espérons les revoir. Nous souhaiterions accueillir de nouvelles têtes et surtout plus de parents lors de nos prochaines manifestations. Un petit coup de main ça n'est pas grand-chose !!! Car il ne faut pas oublier que tout cela est organisé uniquement pour nos enfants. Et que sans l'aide des parents, l'APE ne peut pas survivre.

QUELQUES DATES A REtenir

Jeudi 20 décembre : marché aux lampions à la suite du marché de Noël de l'école

Dimanche 17 février : bal masqué (salle des fêtes de Buxières)

Samedi 29 juin : soirée karaoké (salle des fêtes de Lapeyrouse)

Samedi 28 septembre : soirée dansante (salle des fêtes de Lapeyrouse)

Novembre : bourse aux jouets date à définir

LA CLÉ DES CHAMPS

Une année riche en nouveautés !

Après plusieurs mois de travaux, nos locaux situés près de l'église ont connu une nouvelle jeunesse ! Grâce à tous nos partenaires (municipalité, Communauté de Communes du Pays de St-Eloy, Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, SMADC, Région Rhône-Alpes-Auvergne, employés municipaux, bénévoles et salariés) nous sommes devenus un lieu d'accueil idéal et adapté à tous les publics.



C'est donc dans des conditions de travail optimales que notre équipe d'animation peut œuvrer auprès des jeunes et moins jeunes.

En effet, notre espace de vie sociale continue de proposer des activités pour tous les publics.



De l'accueil périscolaire dans les écoles de Montaigut-en-Combraille et Lapeyrouse, un accueil de loisirs les mercredis et vacances scolaires, des séjours, les anniversaires et même un club adolescent ont été animés cette année.



Les plus grands ont eu, pour leur part, la possibilité de participer à des ateliers de loisirs créatifs, informatique, des sorties et même un séjour famille qui a rencontré un vif succès !



LA CLÉ DES CHAMPS

En plus des animations mises en place chaque semaine, des événements ponctuels sont proposés par l'équipe d'animation et les bénévoles de l'association. Cette année, nous avons ainsi organisé des après-midis de la petite enfance, de la parentalité, jeux pour tous ainsi qu'une chasse aux œufs, et notre traditionnel loto.



Nos équipes sont également partenaires lors de manifestations diverses sur les communes (salon de l'aiguille, marché de Noël).

Après plus de 15 années passées au sein de notre association, Christine FERREIRA nous a quittés pour de nouveaux horizons. Nous tenons à la remercier vivement pour tout le travail accompli et lui souhaitons bonne route dans ses nouvelles fonctions.

À la suite de ce départ, Monsieur Anthony MANZANARES a rejoint La Clé des Champs et assure désormais la direction de la structure aux côtés de Céline GUILLET, Camille DE CASTRO, Anaïs LEGRAND, Erika STASZEWSKI et Sylvaine GIROD, tous qualifiés pour l'encadrement des enfants.

Pour terminer, nous adressons un grand remerciement à tous nos adhérents, tous les bénévoles qui gravitent autour de l'association ainsi que tous nos partenaires.

Toute l'équipe de La Clé des Champs vous présente ses meilleurs vœux pour 2019.



COMITÉ DES FÊTES

Salon A vos aiguilles !

Les 2 et 3 juin 2018 s'est tenu la seconde édition du salon autour des travaux d'aiguilles à la salle des fêtes de Lapeyrouse et dans la salle de la cantine.

Dix-neuf exposants venus de toute la France et même de Belgique présenter leurs produits et créations autour des arts du fil.

Les amateurs et passionnés de patchwork, broderie, couture, tricot, crochet et cartonnage étaient au rendez-vous pour cette seconde édition.

Les enfants de la clé des champs ont confectionné pour l'occasion de jolies guirlandes de tissus pour décorer le barnum, et les animateurs ont proposé un petit atelier gratuit aux enfants le samedi après-midi. Merci à tous pour votre participation.

Sous le barnum, les visiteurs étaient ravis de se restaurer avec de délicieux plateaux repas confectionnés par Marie-do et Marc, merci à eux ! Ils nous ont régalié avec un Rougail saucisses et un Bo bun asiatique.



Des cours étaient aussi proposés les matins, ainsi qu'une exposition d'ouvrages de patchwork. Un grand merci à tous les bénévoles présents pour leur implication et leur bonne humeur

Cap sur les vacances

Le samedi 30 juin 2018 a eu lieu la première édition de Cap sur les vacances, au plan d'eau de Lapeyrouse.

De nombreuses associations de la région ont rejoint le comité des fêtes pour animer cette journée destinée aux enfants accompagnés de leurs parents et nous les remercions !

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur implication et à nos partenaires qui ont participé à notre tombola, et aussi aux nombreux visiteurs.

Ce fut une belle journée animée autour et sur le plan d'eau !

CAP SUR LES VACANCES
PLAN D'EAU DE LAPEYROUSE 63700
SAMEDI 30 JUIN de 13h00 à 19h00
TARIF : 10 € par famille toutes activités sports et loisirs.
VALABLE POUR : Un ENFANT, obligatoirement accompagné d'au moins un ADULTE.
5 € pour les moins de 5 ans.
VENEZ VOUS AMUSER !
AU PROGRAMME : Parcours en paddles, Canoës et Pédalos, Foot bulle, Majorettes "Marjortwiri", Initiation tennis (Club TCE St Eloy les Mines), Course d'orientation (CAP O3), Démonstrations d'agility (Club canin Commeny), Paintball (Fungames O3), Tir à l'arc (Archers des sources Artonne), Initiation secourisme (Pompiers), Jeux de kermesse, Atelier pêche, Balades à poney (Étrier de Villebret), Batailles d'archery tag, Initiation rugby (Ecole de rugby ASFC Commeny), Arcs soft, Aires de pique-nique, Buvette, Stand de crêpes sucrées, Tombola.
Lots: Un paddle, baptêmes en avion, parapente, karting, golf, etc !!!
Association Comité des Fêtes Lapeyrouse 63700. MERCI aux partenaires et bénévoles !



L'année 2018 marquera un tournant dans l'histoire de l'Union Sportive.

En effet, depuis 1973, c'est la première saison où le club ne pourra présenter qu'une seule équipe, la faute à un certain nombre d'éléments qui sont, hélas, le lot des petits clubs ruraux.

La saison 2017-2018

Pour l'équipe A, la saison avait plutôt bien commencé avec une place dans le haut du tableau durant toute la première partie du championnat.

Après la trêve, ce fut un peu plus compliqué mais l'équipe fanion assura son maintien en terminant son championnat à la 8^{ème} place de sa poule.

L'équipe réserve, managée par Sylvain Chagnon, fut la première à supporter le manque général d'effectifs mais réussit néanmoins à se maintenir en Division Départementale 4

La saison 2018-2019

Ce que nous pressentions depuis plusieurs années a fini par arriver.

Le manque d'effectifs a failli causer la mort du club. 18 joueurs ont, pour diverses raisons (envie d'ailleurs, travail, blessures, vieillesse...) quitté le club.

Les dirigeants ont alors décidé de n'engager qu'une seule équipe au niveau de la D4 plutôt que de se lancer dans une saison galère en D2.

Sous l'impulsion de Denis Guillot et Jérôme Bidet, composée pour la première fois depuis bien longtemps de joueurs essentiellement Lapeyrousiens, l'équipe a

bien débuté son championnat en n'ayant subi à ce jour qu'une seule défaite chez le leader Charensat/Le Montel.

L'ambition n'est peut-être pas la même mais le plaisir de s'amuser est revenu.



Les vétérans

Toujours emmenés par Christian Dubreuil, les vétérans se sont trouvés eux aussi confrontés à un manque d'effectifs et n'ont disputé que 4 matchs contre Doyet (deux fois), Tronget et La Roche-Bransat.

Festivités

- Concours de Belote
 - o 32 équipes étaient présentes le samedi 3 février 2018 après midi puis les beloteurs et non beloteurs ont pu se retrouver autour d'un petit casse-croute
- Tartiflette
 - o 120 personnes ont participé à la tartiflette annuelle le 10 novembre 2017

- Concours de pétanque
 - o Disputé le vendredi 21 septembre en semi nocturne, le concours de pétanque a réuni 36 doublettes, ce qui n'était pas arrivé à Lapeyrouse depuis bien longtemps

Dates à retenir :

Samedi 10 novembre 2018 : **Tartiflette** à partir de 19 heures (déjà 140 inscrits)

Samedi 2 février 2019 : **Concours de belote** à 14 heures

Vendredi 13 septembre 2019 : **Concours de pétanque** à 18 heures

Nous souhaitons la bienvenue à Adèle HIDIEN chez les Jaunes et Noirs et félicitations aux heureux parents.

Petit coucou également à Axel BERTHON et ses parents, qui ont longtemps fait partie du club.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui n'ont pas « lâché » le club et qui croient en nos valeurs ainsi que ceux qui nous aident financièrement, la Commune, le Foyer Laïc et cette année, tout particulièrement, la société de pêche qui a été dissoute et qui a partagé son excédent entre plusieurs associations de la commune dont nous faisons partie.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et meilleurs vœux sportifs pour 2019.

PRETS POUR LA TARTIFLETTE 2018 !



SOCIÉTÉ DE CHASSE

LA LAPEYROUSIENNE

La saison 2017-2018 est terminée depuis le 30 juin, c'est-à-dire du 1^{er} juillet au 30 juin de chaque année.

Celle-ci a été particulièrement bonne en grands gibiers « sangliers et chevreuils ». En revanche, c'est toujours nul en lièvres, lapins et perdrix. Les lâchés de faisans donnent un peu de satisfaction aux chasseurs.

Le renard résiste, malgré une destruction importante sur notre société.

Cette année, nous avons opté pour le plan de gestion du lièvre suivi par la Fédération des chasseurs du PDD. Cette décision a été adoptée à l'unanimité à l'assemblée générale de notre société. La société du Mont a également eu la même attitude. Notre quota est d'un lièvre par chasseur et par saison : nous comptons sur la responsabilité de chaque chasseur.



Une réforme est engagée au niveau national pour une chasse simplifiée et dynamique au cœur des territoires ruraux, pour la gestion des espèces, et la biodiversité ordinaire.

Seront également pris en compte la gestion des dégâts causés aux cultures et prairies, pour les grands gibiers, ceci pour responsabiliser les territoires concernés, y compris ceux non chassés, qui sont responsables des dégâts avec des sommes considérables, payées directement par les chasseurs aux agriculteurs, via le timbre grand gibier.

Enfin, cette réforme devrait conduire à une harmonisation du permis de chasser, celui-ci pourrait être national, avec un tarif abordable à tous, et une bonne maîtrise de l'organisation administrative du permis de chasser, et des moyens nécessaires au fonctionnement des fédérations départementales.

Tout ceci est le souhait de la grande majorité des chasseurs, à condition de rester dans le raisonnable, y compris les prix.

Avec ces chaleurs et la sécheresse, le début de saison n'a pas été mirobolant, les chiens courants ont des difficultés à suivre les traces, nous espérons une amélioration pour les mois suivants.

L'apparence en grands gibiers semble moyenne, mais nous aurons peut-être de bonnes surprises. Pour le petit gibier, c'est toujours la diète.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

LA LAPEYROUSIENNE

Des imprimés de déclaration de perte en animaux de basse-cour causée par les renards ou autres prédateurs, sont disponibles en mairie.

Nous avons une pensée pour nos sociétaires Jean-Claude JEANPETIT et Patrick VEISSIERE, décédés cette année, toutes nos condoléances à leurs familles.

Nous avons accepté le don de l'association de pêche, un plus non négligeable pour notre société, merci aux membres de cette association.

Nous remercions également les propriétaires qui nous accordent le droit de chasser sur leurs terrains, sans eux, il n'y aurait pas de société de chasse, et le conseil municipal pour leur aide financière et matérielle.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année ainsi qu'une excellente santé.



Il n'est pas encore présent sur notre territoire

CATM-PG

Le 5 Décembre 2017

Un Hommage aux morts pour la France, durant la Guerre d'Algérie et les combats de Tunisie et du Maroc.

La section CATM-PG, accompagnée des veuves et des représentants de la Municipalité ont déposé une gerbe au monument aux morts, suivie d'une minute de silence et d'une lecture du message.

A l'issue de cette cérémonie, deux camarades ont été décorés par Monsieur Le Maire Jean MICHEL, qui a agrafé la Médaille de porte-drapeau, à :

- Robert TOURRET pour plus de 20 années de fidélité
- Marcel AUMOND pour plus de 15 années de fidélité.

Félicitations à tous les deux. La Section les remercie pour leurs bons et loyaux services.

Après le vin d'honneur, nous nous sommes retrouvés autour du repas de l'amitié avec la présence de Mme Martine LEITAO, 2^{ème} Adjointe, au restaurant Le Bruges à Lapeyrouse.



Le 23 Mars 2018

Réunion annuelle à la Mairie. Le secrétaire, M. René BEYLOT, a fait lecture du bilan financier qui laisse apparaître une bonne gestion saine et équilibrée.

Remise des timbres et questions diverses.

Le 8 Mai 2018

Cérémonie au monument aux morts pour rendre hommage à tous les morts de la Guerre 1939-1945.

Dépôt de gerbe par les CATM-PG, lecture du message par Monsieur Le Maire Jean MICHEL, suivi d'un vin d'honneur.

Ensuite, nous avons partagé un bon repas préparé par Jean-Noël et Michèle de l'Auberge des Hérons à Lapeyrouse.



CATM-PG

Le 14 Juillet 2018

Accompagné de la fanfare de Montaigut en Combraille et de la population, recueillement au monument aux morts, dépôt de gerbe et lecture du message par Monsieur Le Maire Jean MICHEL.

Vin d'honneur au plan d'eau de Lapeyrouse, offert par la Municipalité.

Le 11 Novembre 2018

Centenaire de la Guerre 1914-1918.

L'armistice marque la fin des combats de la première guerre mondiale, la victoire des Alliés et la défaite totale de l'Allemagne.

En présence de Monsieur Le Maire Jean MICHEL, de son Conseil Municipal et de l'Harmonie de Montaigut en Combraille, les CATM-PG ont rendu hommage à tous les morts de cette grande guerre. Cette cérémonie s'est terminée par un verre de l'amitié.

Merci à la Municipalité pour les vins d'honneur et les subventions qu'elle nous alloue.

***BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS
POUR CETTE NOUVELLE ANNEE 2019.***

AMICALE DES ANCIENS DE

LAPEYROUSE-BUXIERES

20 JANVIER 2018

Traditionnelle assemblée générale.

Parmi les 135 adhérents de notre club, 99 étaient présents, une brioche a été portée à ceux qui ne pouvaient se déplacer.

Ouverture de la session par la présidente Madeleine LANDRIEVE.

Présentation des comptes par la trésorière Régine CARTE, la validation ayant été entérinée par les commissaires aux comptes.

S'en est suivi le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration : Mesdames Michèle CHEVALIER, Andrée THOMAS, Madeleine LANDRIEVE, Messieurs Jean MERCIER et Guy THUIZAT ont tous été réélus avec une large majorité. Dans la foulée, réunion du conseil d'administration où les membres ont opté pour un petit changement au niveau du bureau.

En effet, la Présidente Madeleine LANDRIEVE ayant souhaité passer la main, c'est Jean CHESSERON qui a accepté de prendre le relais.



Comme à l'habitude, le repas dansant, servi par la maison COUTARD et animé par Isabelle RELIANT, a permis de continuer la journée dans une ambiance particulièrement enjouée.

21 AVRIL 2018

Repas dansant de printemps, 90 participants. A cette occasion, a été lancé l'idée d'un voyage à Beauval.

21 JUIN 2018



Le voyage annoncé a eu lieu, les 33 personnes présentes ont été particulièrement enchantées de cette sortie avec un transporteur aux petits soins et une météo très clémente.

AMICALE DES ANCIENS DE LAPEYROUSE-BUXIERES

06 SEPTEMBRE 2018

Sortie « friture » à Lisseuil, la maison PASSAVY nous a régales de sa célèbre friture, 67 Personnes ont fait le déplacement en covoiturage. Ce nombre important a nécessité d'investir la salle des fêtes de LISSEUIL, le restaurant s'avérant être un peu trop exigu. Comme toujours, très bon accueil et une excellente ambiance.



Une très belle prestation, et un public attentionné

11 SEPTEMBRE 2018

Dans la foulée de BEAUVAL, il fut décidé de faire un petit tour à la foire de CURNON toujours avec le même transporteur (les cars du BOURBONNAIS) : 47 personnes. Très belle journée où, entre autre, nous avons pu assister au spectacle du GARDEN PALACE.



AMICALE DES ANCIENS DE LAPEYROUSE-BUXIERES

1978-2018

20 OCTOBRE 2018

Repas dansant, une journée très importante du fait de la célébration du quarantième anniversaire de la création de notre AMICALE



A lui seul, ce nom est tout un symbole, comme l'ont voulu nos anciens, synonyme de Fraternité, de convivialité, de bien vivre, de laïcité.

Il y a exactement quarante et un an, le 08 novembre 1977, c'est au cours d'une réunion et d'un repas en commun qu'une poignée d'hommes et de femmes décidaient de lancer les bases de notre association, dont la première assemblée générale a eu lieu le **07 Janvier 1978**.

Remercions nos anciens d'avoir eu l'idée, le courage, la générosité de nous léguer ce magnifique modèle, socle du mode de vie de nos campagnes. Il nous appartient de faire perdurer ce formidable exemple de vouloir, de savoir vivre ensemble.



D'ores et déjà, une sortie au ZENITH pour le spectacle des BODINS est programmée en Mars 2019.

L'assemblée générale du 19 Janvier 2019 devrait voir l'arrivée d'une douzaine de nouveaux adhérents, de très bonne augure pour l'avenir de notre AMICALE des ANCIENS de LAPEYROUSE –BUXIERES-sous-MONTAIGUT.

Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne santé et une très belle année 2019.

ADRA 63

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES RETRAITÉS AGRICOLES

Comme nous l'avons constaté, l'augmentation de nos retraites n'a pas abouti.

Le projet de loi déposé par André CHASSAIGNE, député du Puy-De-Dôme, a été sabré par le Président de la République et son gouvernement.

Adoptée à l'unanimité par l'Assemblée Nationale en février 2017, cette loi de revalorisation de nos retraites de chef d'exploitation à hauteur de 85 % du SMIC net pour une carrière complète, présentée par le groupe C.R.C.E. allait être adoptée également par les sénateurs, car la quasi-totalité des groupes la soutenait. Il faut rappeler que ce projet prévoyait le financement, la somme nécessaire représentait 0,1 % des transactions financières.

Mais malheureusement, Monsieur MACRON et son gouvernement, avec mépris, ont usé de l'article 44-3 de la Constitution, qui enlevait tout son sens à cette loi. Cet article n'a été utilisé que très peu de fois pendant les cinq républiques.

Motif, ils prétendaient aborder la réforme des retraites toutes caisses confondues en 2019.

D'après les premiers éléments que nous possédons de cette réforme, il ne faut pas s'attendre à une amélioration significative car nous sommes face à une attitude méprisante de nos gouvernants qui ont décidé une nouvelle fois de privilégier les plus riches sur le dos des retraités et des salariés.



A l'issue de son assemblée générale à PARENT le 26 octobre dernier, l'ADRA 63 a déposé une motion en préfecture, en voici le texte.

Les retraités agricoles anciens exploitants :

- Constatent que le montant des retraites agricoles est très en dessous du seuil de pauvreté, dont le montant est plus de 1 000 €uros. Devant l'augmentation du coût de la vie, avec une aussi médiocre pension, le pouvoir est inexistant. Acculés à une aussi déplorable situation, les retraités agricoles :
- Demandent au gouvernement, avec insistance, la mise en place de mesures immédiates pour mettre fin à ce scandale, en conformité avec les engagements pris par les présidents de la République successifs.

ADRA 63

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES RETRAITÉS AGRICOLES

- Exigent le maintien d'une conférence annuelle sur les retraites agricoles, qui réunira autour du Ministre de l'Agriculture et des affaires sociales, tous les acteurs concernés.
- Constatent avec amertume que la loi du 2 février 2017 votée à l'unanimité par l'assemblée nationale, (garantissant aux retraités un niveau de pension à 85 % du SMIC indexé et assurant son financement) adoptée dans les mêmes termes par le Sénat a été refusée par le Gouvernement
- Exigent avec force l'extension de cette loi aux conjoints et aides familiaux, afin d'assurer la parité
- Réclament avec véhémence que le montant des retraites agricoles atteigne au minimum le montant du seuil de pauvreté
- Demandent le maintien des retraites par répartition
- Demande de porter le minimum contributif au même niveau que les autres catégories sociales
- Demandent le relèvement du seuil fiscal de référence de façon à supprimer la CSG et le RDS pour les revenus annuels inférieurs à 25 000 euros pour un couple et 19 000 euros pour une personne seule
- Réclament que soit rétabli la demi-part fiscale pour les veuves, les veufs et les divorcés (es).
- Réclament l'égalité des retraités d'avant 1997 et ceux après, en harmonisant le nombre d'années de cotisations pour bénéficier des augmentations (17,5 années pour tous)
- Réclament que la dépendance ou perte d'autonomie soit considérée comme longue maladie et prise en

charge par la solidarité nationale en créant une cinquième branche de la sécurité sociale

- Demandent que la bonification enfants soit forfaitaire (10 % du SMIC) et défiscalisée comme avant
- Demandent que la maison d'habitation ne soit plus prise en compte dans l'actif successoral quel que soit son emplacement pour ceux qui ont perçu le fond de solidarité

Pour donner plus de chance à l'aboutissement de nos revendications, une mobilisation de tous est souhaitable, venez nous rejoindre à l'ADRA 63 car le nombre fait la force. Nous en avons besoin face à un tel mépris de nos gouvernants, Président de la République en tête, qui ne voient que la finance et les « premiers de cordée ».

Les membres de l'ADRA vous offrent leurs meilleurs vœux et une bonne santé.



FESTIVITÉS 2019

JANVIER		
19/01	Repas	Amicale des anciens
25/01	Assemblée générale	Foyer Laïc
27/01	Réunion publique	Municipalité
FÉVRIER		
02/02	Concours de belote	Union Sportive Lapeyrouse
09/02	Repas – Potée Auvergnate	Foyer Laïc
17/02	Bal masqué et spectacle de magie	Association des Parents d'Elèves
MARS		
16/03	Loto	Ecole
17/03	Théâtre	Comité des fêtes
AVRIL		
27/04	Repas	Amicale des anciens
Date à déterminer	Théâtre	Foyer Laïc
Date à déterminer	Chasse aux œufs	La Clé des Champs
MAI		
08/05	Cérémonie au monument	Municipalité
JUIN		
14/06	Concours de pétanque	Foyer Laïc
15/06	Spectacle de fin d'année	Ecole
29/06	Soirée karaoké	Association des Parents d'Elèves
JUILLET		
14/07	Fête nationale Animations diverses Repas dansant feu d'artifice	Municipalité et autres associations
AOÛT		
Date à déterminer	Concours de pétanque	Association de Chasse La Lapeyrousienne
SEPTEMBRE		
13/09	Concours de pétanque	Union Sportive Lapeyrouse
15/09	Randonnée	Foyer Laïc
28/09	Repas dansant	Association des Parents d'Elèves
OCTOBRE		
19/10	Repas	Amicale des anciens
Date à déterminer	Après-midi "parentalité"	La Clé des Champs
Date à déterminer	Loto	La Clé des Champs
NOVEMBRE		
10/11	Soirée tartiflette	Union Sportive Lapeyrouse
11/11	Cérémonie au monument	Municipalité
Date à déterminer	Après-midi "Jeux pour tous"	La Clé des Champs
DECEMBRE		
5/12	Cérémonie au monument	Municipalité
Date à déterminer	Concours de belote	Foyer Laïc

NOUVEAUX **A**RRIVANTS

AUGERES	Famille FAYOL	3 personnes
LE BOURG	Famille MELKI Famille USCLADE Monsieur RIBAUD	3 personnes 2 personnes 1 personne
CHEZ COUTIER	Monsieur THOME	1 personne
LA LOGE	Famille COQUEL	2 personnes
MONTMIRAIL	Monsieur ROUX	1 personne
PUY DE L'ABBAYE	Famille PEYNOT-COLAS	2 personnes



RECONNAISSANCE D'ENFANT AVANT LA NAISSANCE

29 DECEMBRE 2017 : Andy BONGARD et Aurélie LOURSEAU

28 SEPTEMBRE 2018 : Guillaume SIRAMY et Coralie TOURET

NAISSANCES

17 JANVIER 2018 : Andrew BONGARD

MONTLUCON

15 OCTOBRE 2018 : Cléa SIRAMY

MONTLUCON

MARIAGES

05 MAI 2018 : Etienne Henri Yvon WARZEE et Ivana JAMBRUN

30 JUIN 2018 : Vincent DEPÊCHER et Amandine SOYEZ

30 JUIN 2018 : Mickaël Pierre Jérôme GAGNARDEAU et Marie Jeanne Lydie
POURCELOT

04 AOUT 2018 : Valérie Jeanne Sylvette ROBERT et Aurélie Emilie BRASSAC

08 SEPTEMBRE 2018 : Sébastien Fabrice GIRAUD et Emilie Aurore Jennifer PAULUS

08 DECEMBRE 2018 : Jean-Luc André FOURNIER et Laure TOURNAIRE

DECES

09 FEVRIER 2018 : Claudine Yvonne DEBIAGI

MONTLUCON

30 MARS 2018 : Jean Guy GLOMEAU

LAPEYROUSE

16 AVRIL 2018 : Jean Claude JEANPETIT

LAPEYROUSE

29 AVRIL 2018 : Alain Georges DUBOISSET

EBREUIL

23 MAI 2018 : Patrick Philippe VEYSSIERE

DESERTINES

27 SEPTEMBRE 2018 : Paul Eugène Gilbert MEUNIER

DESERTINES

17 OCTOBRE 2018 : Geneviève, Marie Josèphe Charlotte BARATHON
veuve DUVAL

MONTLUCON

18 NOVEMBRE 2018 : Pascal Georges BARBOT

MONTLUCON

INHUMATIONS AU CIMETIERE

09 FEVRIER 2018 : Aimée Pauline Marie GOMINET

03 MARS 2018 : Marcelle Augustine GROISNE veuve NENOT

08 MARS 2018 : Eugène RABAIX

15 MAI 2018 : Colette BENET

02 AOUT 2018 : Claude LECLERE

03 NOVEMBRE 2018 : Robert MEUNIER

PACTE CIVIL DE SOLIDARITE

03 FEVRIER 2018 : Tatiana Edwige COSTA et Jérémy NEVISSAS

03 MARS 2018 : Karine HIDIEN et William LAGOUTTE

17 MARS 2018 : Emilie FAYOL et Damien GUILHOT

09 JUIN 2018 : Mélanie COLAS ET Thomas Jean Marcel PEYNOT

01 SEPTEMBRE 2018 : Hélène PIGIONANTI et Laurent RONZE

*vous êtes tous
conviés à la :*

**REUNION
PUBLIQUE
d'information**

*dimanche 27 janvier
10 h.*

Salle des Fêtes